absence, avait procédé à une visite en règle de leur habitation.

Pour pénétrer dans la maison, le malfaiteur avait brisé un carreau d'une pièce donnant sur la cour. Une fois dans la place, il fouilla de fond en comble les meubles de l'habitation et s'empara du contenu des tirelires des enfants, soit une somme d'environ quatre à cinq cents francs.

Après quoi il disparut, laissant sur une table, une lampe de poche encore allumée, dont il s'était servi pour s'éclairer.

Les gendarmes de Lannoy furent aussitôt avertis et se livrèrent à une enquête. Ils se mirent à la recherche d'un pupille au service de M. Duquésnoy depuis quelques semaines.

Le jeune homme, âgé de 18 ans, s'était rendu l'après-midi dans un cinéma de Lys, mais à l'entr'acte, apprirent les gendarmes, il avait quitté la salle de spectacle.

Comme il n'a pas reparu chez ses patrons de toute la journée de lundi, on le recherche activement.

AVIS AUX ARTISANS. — Une permanence sera assuré par M. Ansart, secrétaire général des artisans réunis de Roubaix-Tourcoing et environs, ce mardi, de 18 h. à 19 h. 30, au Café Duquesne, à Hem-bifur. Pour les déclarations fiscales, se munir du livret de mariage et du compte d'exploitation.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Les bénéficiaires de ces retraites pourront se présenter en mairie à partir de demain mercredi 1er février pour retirer leur certificat de vie.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception le samedi 4 février de 9 h. à 9 h. 30 au débit Laurent (Petit-Lannoy).

FLERS-LEZ-LILLE

LA FIEVRE APHTEUSE. — La fièvre aphteuse s'étant déclarée chez un cultivateur de la rue de la Cousinerie, est déclaré infecté de fièvre aphteuse, les territoires délimités par la carrière Masquelier prolongée jusqu'à la rue Parmentier, la rue Parmentier, le contour du Fort de Babylone et de la rue La Fontaine, jusqu'à la rue d'Hem, la rue d'Hem jusqu'à la route de Lannoy à Lille, cette route jusqu'à la rue Faidherbe ; cette rue jusqu'à a route départementale et cette dernière jusqu'à la carrière Masquelier. Il est interdit d'introduire dans cette zone ou d'en faire sortir, aucun animal ; obligation est faite de tenir les chiens à l'attache et les volailles enfermées.

CONSULTATION DES NOURRISSONS du Bourg, demain mercredi 1er février, à 14 h. 30.

CHOMAGE. — Paiement des allocations aux chômeurs demain mercredi 1er février à 11 h. au bureau rue J.-B.-Bonte et à 16 h. à la Mairie centrale.

TOUFFLERS

LES TAXES

Pianos et harmoniums. — Les détenteurs de pianos et harmoniums sont tenus, sous peine de doublement de la taxe d'en faire la déclaration en mairie, pour le 31 janvier.

Cependant, les déclarations antérieures continuent à produire leur effet jusqu'à déclaration contraire.

Domestiques. — Les employeurs sont tenus, sous peine de doublement de la taxe, de faire à la mairie pour le 31 janvier, la déclaration du nombre des domestiques et gouvernantes à leur service au 1er janvier. Cependant, les déclarations antérieures continuent à produire leur effet jusqu'à déclaration contraire.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Le jeudi 2 février à 15 h. à l'école des filles.

AVIS AUX ASSISTES DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution de tickets de pain et de charbon à la mairie le jeudi 2 février de 9 à 11 h.

HARMONIE MUNICIPALE. — La répétition partielle qui avait été prévue pour ce mardi 31, n'aura pas lieu. Il est rappelé que la reprise des répétitions se fera le samedi 4 février, à 19 h.

LEERS

M. Roger Vermaut est nommé receveur des postes

Nous avons appris avec plaisir que M. Roger Vermaut, le sympathique facteur-receveur des Postes, vient de passer avec succès le concours pour sa nomination de receveur en titre.

Nos félicitations.

A la Société des jardins ouvriers

Dimanche, dans la salle des fêtes de l'école des garçons de la rue Joseph-Leroy, s'est déroulée une très intéressante séance qui a été présidée par M. Emile Pottier, adjoint au maire.

Celui-ci félicita l'assistance de l'intérêt qu'elle portait aux conférences organisées à Leers et souligna l'utilité de celles-ci.

Puis, M. Bonnet, professeur d'horticulture, parla des travaux de la saison et plus particulièrement des soins à donner aux arbres fruitiers. Quelques projections illustrèrent la parole du conférencier.

La réunion prit fin après le tirage d'une tombola.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Les bénéficiaires de ces retraites sont invités à se présenter munis de leur titre à la mairie, à partir de demain mercredi 1er février, pour signer leur certificat de vie.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception demain mercredi 1er février, de 9 h. à 10 h. au débit Lory.

PETIT-BEURRE DESSERT
FABRICATION GESLOT ET VOREUX
EXCLUSIVEMENT AU BEURRE 916

ANNAPPES

Deux motocyclistes sont heurtés par une auto, route nationale

Samedi, vers 16 h., deux motocyclistes, M. Gabriel Bastien, domicilié à Roubaix, 117, rue de Bouvines, et sa nièce, Mlle Janine Delneste, demeurant à Willems, 6, rue des Vieilles-Casernes, cette dernière occupant le siège arrière, suivaient la route Nationale Lille-Tournai.

A un certain moment, M. Bastien, arrivé à hauteur de la rue de la Justice, vira pour pénétrer dans cette rue. Mais il avait oublié de faire, avec le bras, le geste réglementaire du pilote qui amorce une manœuvre. Si bien qu'une auto, qui suivait les motocyclistes et qui était pilotée par M. Jules Devos, chevilleur à Lambersart, heurta la motocyclette.

Ses occupants furent projetés sur la route. M. Bastien fut relevé avec une jambe fracturée, tandis que Mlle Desneste souffrait de douleurs internes.

Les blessés furent reconduits chez eux et reçurent les soins que nécessitait leur état.

Tourcoing

Aujourd'hui, mardi 31 janvier :

Hôtel de Ville : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque populaire : 14 h. à 18 h.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique : 2 h. à 13 h.
Pharmacien de nuit : M. Montignie, 119, rue de Dunkerque.

A l'Ecole de perfectionnement des sous-officiers d'infanterie

Voici le calendrier des séances prévues pour le mois de février :

Mercredis 1er et 15, à 19 h., séances d'instruction pour tous les élèves, salles municipales, 3, rue Carnot.

Mercredis 8 et 22, à 19 h., séances d'instruction réservées aux candidats au B.C.S., 12, rue Faidherbe, premier étage.

Dimanches 5 et 19, à 9 h., séances pratiques pour les mitrailleurs et candidats au B.C.S., Citadelle, ancienne chapelle, tenue militaire si possible.

Inscription des nouveaux élèves les 1er et 15 février, à partir de 18 h. 30.

Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

Une manifestation de sympathie à la Société économique de consommation

L'assemblée générale des actionnaires de la Société Economique a été, dimanche dernier, l'occasion d'une manifestation de sympathie envers le directeur-gérant de cette société, M. Louis Stalin, qui compte en effet trente années de présence.

Au cours d'une allocution, M. Desrochamps a fait ressortir tous les mérites de son directeur-gérant, et M. Jules Flament, au nom du Conseil d'administration, lui a remis la médaille du travail.

Le personnel tout entier de cette coopérative avait tenu à s'associer à cette manifestation et lui a offert un bronze, véritable œuvre d'art, symbolisant le devoir, le travail et l'effort.

Mlle Loridan, comptable de cette société, dans une allocution pleine de délicatesse, a tenu à faire ressortir que, si la société connaissait sa prospérité actuelle, elle le devait pour une grande part à l'activité que n'a cessé de déployer M. Stalin.

Des fleurs furent également remises par Mme Delaplanque, la plus ancienne gérante des trente-sept annexes que compte cette société, et un actionnaire, M. Kind, dans une improvisation, a tenu à associer tous les membres de la coopérative à ce geste.

M. Stalin, véritablement ému de toutes ces marques de sympathie, a tenu à remercier tous les actionnaires, le personnel et le Conseil d'administration, rejetant sur le travail des uns et sur la confiance que lui ont toujours témoignée les autres, tout le mérite de la pleine réussite de la Société Economique.

Cette manifestation s'est terminée dans une ambiance toute cordiale, après que M. Flament eût invité toute la salle à chanter, en l'honneur de M. Stalin, un chaleureux vivat des Flandres.

Un vin d'honneur fut ensuite servi au cours d'une réunion intime qui eut lieu à l'issue de l'assemblée générale.

A l'Amicale Montesquieu

Samedi, au Foyer de l'amicale, une cérémonie intime a eu lieu pour la remise de décoration récemment décernée par l'U.A.L.N. à quelques-uns des membres. Elle réunissait toute la commission ainsi que les amicalistes qui avaient tenu à y assister en bon nombre.

M. Lefebvre, directeur de l'école Montesquieu, était présent.

La réunion était présidée par M. Delaileau qui, dans une allocution, remercia les amicalistes pour leur dévouement à l'amicale, puis il procéda à la remise des distinctions suivantes : MM. Clicteux, médaille de bronze ; Delvoorde, Desobrie, Saugrain, diplômes d'honneur ; Nuttens, lettre de félicitations.

De vifs applaudissements soulignèrent la remise de ces décorations et la cérémonie terminée, la commission passa à la discussion de l'ordre du jour.

UNE CONFERENCE PRIVEE est organisée par les soins du comité de la propagande monarchiste de Tourcoing au café de l'Hôtel de ville (salle de réunion), pour ce soir mardi, à 20 h. 30. Maître Brackers d'Hugo traitera le sujet suivant : « Les divers régimes, la monarchie et la France ». A l'issue de la réunion, un débat sera ouvert.

AMICALE VICTOR DURUY. — Ce mardi, foyer de 18 h. 30 à 19 h. 30, pour le retrait des invitations du concert de samedi (dernier délai).

CIMETIERES COMMUNAUX. — Concessions expirées. — Le maire fait connaître aux intéressés que, dans le délai d'un mois à compter du 1er février :

1° Les personnes dont les concessions trentenaires de terrains dans les cimetières communaux sont expirées depuis deux ans ;

2° Les personnes dont les concessions décennales sont arrivées à expiration ;

3° Les personnes dont les parents ont été inhumés dans le terrain commun pendant l'année 1931, devront faire enlever les monuments, chapelles ou autres signes de sépulture qu'elles y ont fait placer, faute de quoi l'enlèvement sera fait d'office à leurs frais, risques et périls.

Ceux qui désirent se rendre concessionnaires de terrains dans le cimetière principal, par renouvellement de concessions trentenaires ou autres, devront le faire dans le même délai d'un mois.

CHORALE NOTRE-DAME. — Demain mercredi, à 10 h., rendez-vous des choristes à la tribune, pour exécution d'une messe d'enterrement.

Ce mardi, à 19 h., répétition pour les dames.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Ce mardi, à 20 h., répétition au siège.

HARMONIE DU BRUN-PAIN — Ce mardi, à 20 h., répétition générale.

ORPHEONISTES « CRICK-SICKS ». — Ce mardi, à 20 h., répétition générale au siège, par M. J. Dupuis.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Aujourd'hui mardi 31, répétition générale à 20 h. ; pour les élèves, cours de solfège et d'instruments à 17 h., au square Leman.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir, mardi 31, à 20 h., répétition générale.

A PARIS UN DEJEUNER D'AFFAIRES SE FAIT TOUJOURS A LA
REINE PÉDAUQUE
6 RUE DE LA PEPINIÈRE (GARE St-LAZARE)

MOUVAUX

Le dixième anniversaire du Cercle dramatique «Les XX»

En vue de former une société ayant pour objet l'action catholique par le bon théâtre et la bonne chanson, six jeunes gens de la paroisse Saint-Germain se réunirent pour la première fois le 6 mars 1929 et avec l'appui moral de M. l'abbé Motte, le concours généreux de M. Delacroix et l'aide précieuse de M. Bercker, pour la décoration artistique, fondèrent le Cercle catholique dramatique « Les XX ». MM. les abbés Motte, Leveaux et Basquin, qui se succédèrent à la tête de la paroisse, n'ont cessé depuis lors de témoigner leurs encouragements à ce beau groupement dont le concours dévoué est toujours acquis aux diverses œuvres paroissiales.

Des six membres fondateurs, deux seulement sont demeurés sur la brèche : MM. Robert Queuche et Jean Hellin. Quant à la présidence d'honneur, elle est actuellement tenue par M. E. Delacroix, dont les qualités de cœur se sont révélées en maintes occasions et la vice-présidence, par M. A. Bercker, le sympathique artiste-décorateur qui se vit décerner, l'an dernier, la croix du Mérite diocésain pour les nombreux services qu'il rendit à la cause catholique.

Tous ces pionniers du groupement seront particulièrement à l'honneur au cours des fêtes du dixième anniversaire, qui se dérouleront le dimanche 19 février.

Nous reviendrons ultérieurement sur le programme de cette journée qui comportera notamment une messe célébrée à 11 h. 30, en l'église Saint-Germain, à l'intention des membres actifs et honoraires vivants et défunts et qui sera suivie d'un banquet fraternel.

La soirée de propagande de la J.O.C.F. du Sacré-Cœur

Les membres de la « Jeunesse ouvrière chrétienne féminine » de la paroisse du Sacré-Cœur, organisent pour le dimanche 12 février, une soirée familiale de propagande qui semble assurée de remporter un beau succès, à en juger par le programme déjà élaboré. Celui-ci comprendra, en effet, des chœurs, chants mimés, danses, monologues et même... un numéro de claquettes, exécuté par les jeunes filles de la section, ainsi qu'une comédie dramatique, en 3 actes, de Em. Lartaud : « Mon curé chez lui », interprétée par l'excellente troupe du Théâtre catholique d'Halluin.

La séance récréative de la chorale des jeunes filles de Saint-Germain

Les jeunes artistes de la chorale Saint-Germain et les enfants du patronage ont donné dimanche, en présence d'un très nombreux public, la première des deux représentations qui doivent clôturer leur saison théâtrale.

Grâce au dévouement des dirigeants, il avait été possible de monter une comédie dramatique en trois actes de G. Bossis, intitulée « Chanteuse de rues », pièce exigeant de réelles qualités scéniques et qui fut rendue de façon parfaite.

De nombreux intermèdes : « Ballet du drapeau », « Gavote », le magnifique chœur « Cantate à Notre-Dame de Boulogne », et une pièce patriotique en un acte, « Au bord d'un champ de blé », de Cécile Bruel, complétaient le programme.

Au cours d'un entr'acte, M. l'abbé Basquin, curé de la paroisse, remercia les dirigeantes de leur dévouement et félicita les jeunes actrices du talent avec lequel elles avaient rempli leur rôle.

Ajoutons que la seconde séance aura lieu le dimanche 5 février et que l'on peut, dès à présent, retenir ses places, soit à la Maison des œuvres, place de la Délivrance, soit au café Delemme, rue Jeanne d'Arc.

La fête annuelle de la « Saint-Paul »

Les membres de la société de boules « La Saint-Paul », de la paroisse du Sacré-Cœur, célébreront le dimanche 5 février, leur fête annuelle. A cette occasion, une messe suivie du banquet traditionnel, sera célébrée à 9 h. 30, à l'intention des sociétaires vivants et défunts.

A la Caisse d'épargne

Très prochainement, les locaux de la succursale de Mouvaux seront transférés dans le nouvel Hôtel de Ville, rue Galliéni. Une salle spéciale sera réservée à cet effet et les déposants pourront s'y présenter à dater du samedi 11 février.

Il est rappelé que les séances ont lieu tous les samedis, de 14 à 15 h. 30 et que l'intérêt est toujours fixé à 3 fr. 25 %.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Répétition ce mardi 31, à 20 h., au siège, Café des Sept-Fenêtres.

MARCQ-EN-BARŒUL

Des injures aux menaces et à l'arrestation

Maurice Philippo, 43 ans, journalier, séparé de sa femme et de ses deux enfants, loge actuellement au café du Lazaro, route de Menin à Marquette. Dimanche après-midi, croyant que sa femme se trouvait chez sa tante, Mme Dumortier, domiciliée 29, rue Canrobert, il alla l'attendre dans le quartier, montant ainsi une faction de trois heures, d'ailleurs inutilement. Il but ensuite, pour se réchauffer, mais finit par s'échauffer et dans la nuit, sous l'empire de la boisson, il revint dans le quartier et y mena grand tapage, insultant grossièrement Mme Dumortier et la menaçant même de mort. Cette dernière vint le lendemain se plaindre au commissariat. Le sous-brigadier Damrez, parvint à rejoindre le journalier et à l'amener au poste. Là, M. Mahieu, secrétaire l'interrogea, et M. Philippo passa des aveux. Dans l'après-midi d'hier, il a été conduit au Parquet et écroué. Il sera poursuivi pour ivresse, tapage nocturne et menaces.

De l'inconvénient de trop boire

Samedi, vers 16 h., le commissariat de police était avisé qu'un individu causait du scandale dans le quartier de Rouges-Barres. M. Fremaux, brigadier, et M. Mahieu, secrétaire, se rendirent sur les lieux et appréhendèrent l'intéressé. Il s'agissait de René Delebecque, 38 ans, marchand d'aulx, résidant à Lille, dans une roulotte rue du Fort Sainte-Agnès. Tout en vendant sa marchandise de porte en porte, Delebecque éprouvait de temps à autre l'impérieux besoin d'étancher sa soif tant et si bien qu'il perdit peu à peu la notion des réalités et que, dans une habitation du quartier, il commença à mener grand tapage et refusa de s'en aller. Les policiers l'y invitèrent d'une façon pressante et le conduisirent au « violon » municipal. Après y avoir passé la nuit, Delebecque a été mis en liberté, nanti d'un procès-verbal pour ivresse et tapage.

CLIQUE DE L'HARMONIE « LES AMIS DU PLOUICH ». — Répétition ce soir mardi 31, au siège, café Moral, 125, rue Pasteur.

PUPILLES DE « LA RENAISSANCE ». — De 18 à 20 h., séance d'entraînement des pupilles de la société « La Renaissance », au local habituel de la place Doumer.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CLIQUE « PRO PATRIA ». — Répétition générale ce mardi, à 19 h. 30, au patronage.

HALLUIN

La fête annuelle des anciens sous-officiers, brigadiers et caporaux français

La Société de secours mutuels des anciens sous-officiers, brigadiers et caporaux français célébrera dimanche prochain sa fête annuelle qui coïncidera avec le 41e anniversaire de la fondation de l'association.

A cette occasion, une messe sera célébrée à 11 h. en l'église Saint-Hilaire, à l'intention des membres défunts de la société.

Le banquet traditionnel aura lieu le même jour, à 13 h. 30, au siège, Café de la Mairie, 13, place de l'Eglise.

Au Syndicat de défense des commerçants et artisans

Pour examiner en commun la situation qui leur est faite par les derniers décrets et règlements, et fournir aux adhérents les renseignements nécessaires, tous les commerçants étrangers sont convoqués à une réunion qui aura lieu ce mardi, à 18 h. 30, Café de la Mairie, 13, place de l'Eglise.

Un vieillard aurait été victime d'un vol de 4.000 francs

M. Bisciglia, commissaire de police, vient d'être saisi d'une plainte de la part de M. Jean Storm, qui habitait jusqu'en ces derniers jours, rue de la Montagne, 24.

Le vieillard, ayant été admis, samedi dernier, à l'hospice-hôpital du Mont, avait passé la nuit dans cet établissement. Dimanche matin, il était retourné dans son ancienne demeure, pour voir si rien n'y avait été dérangé.

M. Storm aurait constaté la disparition d'une somme de 4.000 francs composée de 12 billets de 100 francs français et de 28 billets de 100 francs belges, et en plus des 4.000 francs, une somme qu'il n'a pu évaluer, en menue monnaie. Cette petite fortune avait été, d'après les déclarations du plaignant, dissimulée sous des vieux chiffons, entassés dans un vieux pot-de-fer suspendu au plafond de l'arrière-cuisine de sa demeure.

Le vieillard porte ses soupçons sur une personne de son entourage.

M. Bisciglia a enregistré la plainte de M. Storm, et a ouvert une enquête, qui jusqu'ici n'a produit aucun résultat. Il entendra aujourd'hui plusieurs personnes.

LES INDESIRABLES. — Dimanche dans l'après-midi, l'adjudant-chef de gendarmerie M. Crépin Cholin, effectuant une tournée en ville, a procédé à l'arrestation d'une femme, sujet belge, Marie Dillen, épouse séparée Godrie, 50 ans, ménagère, mère de cinq enfants qui, bien qu'expulsée du territoire français, se promenait dans les rues de la ville. Elle a été transférée lundi matin à Lille, pour être tenue à la disposition du Parquet.

A « LA JEUNE GARDE ». — Répétition pour la fanfare aujourd'hui mardi, à 19 h. 30, au Cercle catholique, rue de la Gare.

A LA SYMPHONIE DES ŒUVRES. — Aujourd'hui mardi, répétition à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue G.-Desmettre, 89.

RONCQ

La soirée des anciens combattants belges

La soirée familiale qu'avait organisée à Roncq, la section des anciens combattants belges (F.N.C.) d'Halluin et environs, et qui a eu lieu dans la salle du café du Centre, rue de Lille, 251, a remporté dimanche un succès que n'osaient espérer les organisateurs eux-mêmes. Le bal, qui a suivi, entraîné par un excellent orchestre, a été des plus brillants et suivi par de nombreuses plus brillants et suivi par de nombreux couples. Les dirigeants du groupement, parmi lesquels M. le commandant Sacquet, président d'honneur, ont été vivement félicités de leur intelligente organisation. Et c'était justice.

Voici d'autre part la liste des numéros gagnants à la tombola gratuite qui a clôturé la soirée :

653 671 686 930 933 966 1373 1494 1524 1595 1621 1640 1643 1777 2008 2086 2252 2315 2456 2532 2573 2580 2607 2618 2622 2642 2669 2679 2685 2720 2722 2739 2749 2750 2762 2796

Les lots peuvent être retirés jusqu'au 15 février prochain, chez M. Henri Soen, rue de la République, à Roncq.

ASSURANCES SOCIALES «LA FAMILLE». — Permanence ce mardi, de 17 h. à 20 h., à la Maison des Syndicats libres, 62, rue Henri-Barbusse.

A « LA JEANNE-D'ARC ». — Ce mardi, exercice pour les pupilles à 19 h., pour les adultes, à 20 h., à la Maison paroissiale, rue du Docteur-Calmette.

A LA CHORALE SAINT-PIAT. — Aujourd'hui mardi, à 19 h., répétition pour les hommes.

BONDUES

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui mardi 31, pointage à 9 h. à la mairie.

LINSELLES

SYNDICATS LIBRES. — Ce mardi 31, de 19 h. 30 à 20 h., permanence au Foyer.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Aujourd'hui mardi 31, exercice pour les pupilles de 13 h. à 19 h. 15 et pour les adultes, de 19 h. 30 à 21 h., au local habituel.

ASSURANCES SOCIALES «LA FAMILLE». — Permanence de 18 h. 30 à 20 h., au Foyer populaire, ce mardi 31.

La Grippe
Suit souvent un rhume négligé. Enrayez vite votre rhume en vous frictionnant, au coucher, la gorge et la poitrine avec cet onguent aux vapeurs curatives. Dissipe la congestion, facilite la respiration et soulage rapidement.
VAPORUB VICKS
Pommade à l'action double

BOUSBECQUE

Nos archers en fête

La société d'archers « La St-Sébastien », la doyenne de nos belles sociétés locales, a dignement célébré dimanche sa fête annuelle, en son local, hôtel du Grand Saint-Georges. Le banquet traditionnel était présidé par M. Jean Dalle, maire, ayant à ses côtés : MM. Paul Cateau-Verhaghe, président et les membres de la commission ; M. Arsène Delahaye, conseiller municipal, etc.... Le repas, très bien servi, fut des plus animés et des plus gais ; au dessert, des toasts, fort applaudis furent prononcés par M. Cateau, président, qui excusa notamment M. Georges Dalle-Lesaffre, président d'honneur, empêché, et par M. Jean Dalle, maire, qui félicita les archers de leur bonne entente et fit des vœux pour la prospérité de leur société. La fête se termina, comme il convenait, par de joyeuses chansons.

ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Permanence de 18 à 20 h., au siège, ce mardi 31.

« UNION ORPHEONIQUE ». — Aujourd'hui mardi 31, à 19 h. 30, répétition au siège.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Jean Ramaut, rue des Bersaults, 11. — Henri Delcour, place, 21.

Chandeleur et superstition

Manger des crêpes à la Chandeleur, voilà du bonheur à bon compte pour toute l'année. Vous n'y croyez pas ? Eh bien ! faites des crêpes quand même, ce n'est pas plus cher qu'autre chose, c'est délicieux et votre mari, sans oser l'avouer, croit peut-être, lui, à leur heureux présage.

LILLE

Le général Doumenc passera une revue le 4 février à Lille

Le 4 février, à 14 h., le général Doumenc, commandant la première région militaire, passera en revue, sur l'Esplanade de la Citadelle de Lille, des troupes du territoire de la région.

Celles-ci comprendront, outre le 43e régiment d'infanterie, des chars, des éléments du 15e d'artillerie tractés et du 7e groupe d'autos mitrailleuses. Ces dernières unités motorisées sont celles qui matérialisent le mieux le développement de la motorisation dans l'armée, mais en raison de leur stationnement plus ou moins éloigné, les Lillois ont rarement l'occasion de les voir, et de mesurer, ainsi, les progrès parcourus.

Au cours de cette cérémonie, le général Doumenc procédera à une remise de décorations.

Aux « Matinées de lettres et d'histoire »

M. Tosi, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lille, a donné le dimanche 29 janvier, une conférence sur « D'Annunzio et la France », devant les auditeurs des Matinées de lettres et d'histoire.

Après avoir résumé sa carrière littéraire, le conférencier parle des sentiments de l'illustre écrivain pour la France.

D'Annunzio aimait la France, et surtout Paris, à cause de ses souvenirs, ses monuments, ses arts. Pendant la guerre 1914-1918, il se fit le champion de l'alliance franco-italienne ; ses efforts furent couronnés de succès, il fut heureux de voir l'Italie rompre avec l'Allemagne, et prendre position pour la France et les alliés ; D'Annunzio fit la guerre en héros, et fut blessé plusieurs fois.

Après la victoire des alliés, D'Annunzio se rendit célèbre avec l'aventure de Fiume, qu'il arriva à rendre à son pays. D'Annunzio passa les dix-sept dernières années de sa vie, dans le travail et l'isolement. Il mourut en bon ami de la France, fidèle à sa devise : « Loyauté d'abord ».

Après le gala de l'Université catholique

Les spectateurs qui applaudirent si chaleureusement le spirituel sketch présenté par les étudiants, en l'Aula Maxima de l'Université catholique, et composé par MM. Baude et Brocart apprendront avec plaisir que les organisateurs de la revue « Catho-Spective » se sont assuré le concours de ces jeunes et brillants auteurs.

C'est une garantie de succès, qui vient s'ajouter à celle qu'offraient déjà les noms de A. Delcourt, A. de Corbie, Polar, J.-M. Caillez, A. Pierrard, G. Henry, H.-P. Crombé, bref tous les auteurs des sketches estudiantins joués en ces dix dernières années.

On ne s'ennuiera pas le samedi 11 février, à 20 h. 30, en la salle de la Société industrielle, où cette « Revue des revues » sera donnée à l'occasion des fêtes soixantenaires de l'Association des anciens étudiants de la Catho.

Il est prudent de retenir dès maintenant ses places (10 et 5 fr.) au secrétariat de l'association, soit par correspondance, 125, rue Meurein, à Lille, soit par téléphone, Lille 237.25.

La fête de Sainte Apolline patronne des dentistes

Le jeudi 9 février, à 8 h. 30, en la chapelle absidale de la cathédrale Notre-Dame de la Treille, sera célébrée une messe à la mémoire des dentistes et membres des familles de dentistes, décédés au cours de l'année 1938.

Tous les dentistes y sont cordialement invités ainsi que leur famille.

Un meeting contre le racisme et l'antisémitisme

De nombreuses adhésions sont déjà parvenues au « Comité français pour la justice et pour la paix » pour le meeting qui aura lieu à la salle des Ambassadeurs, à Lille, le mercredi 8 février. L'opinion publique comprend, en effet, la nécessité de s'opposer de toutes ses forces au mouvement raciste et antisémite qui tente de gagner même notre pays. Cette lutte contre ces nouvelles doctrines barbares et surtout l'action positive en faveur du respect de la personne humaine sont bien susceptibles de rallier l'opinion de tous ceux, croyants et incroyants, qui veulent travailler à maintenir leur idéal aussi bien humain que religieux.

L'entrée à ce meeting est gratuite. On peut retenir des places au prix de 2 fr. 50, au bureau des Amis de Lille, Grand'Place.

L'assemblée générale de la section du Nord de la Ligue républicaine du Bien public

La section du Nord de la Ligue républicaine du Bien public a tenu son assemblée générale, dimanche, sous la présidence de M. Daniel Leplat.

Trois cents membres de la ligue étaient présents. Après une chaleureuse allocution de circonstance du président, qui se félicite de ce qu'à la ligue l'absence de toute rivalité politique ou confessionnelle faisait la force du groupement, M. Carpentier donna lecture du rapport moral, et M. Vallart, trésorier, exposa la situation financière favorable de la section.

L'assemblée désigna, ensuite, M. Dumortier, conseiller municipal de Comines, comme délégué de cette ville, et confirma MM. Daniel Leplat et Carpentier dans leurs fonctions de président et de secrétaire général. Une tombola gratuite clôtura cette belle assemblée.

L'assemblée générale de la Société de protection mutuelle des voyageurs de commerce

L'assemblée générale du groupe amical de la Société mutuelle des voyageurs de commerce du Nord s'est tenue dimanche, à Lille, sous la présidence de M. Pierre Delfortrie, président d'honneur ; Verquin, président actif, entourés des membres du bureau.

MM. Verquin, Mory, Blondeau, Delfortrie et Orcet firent, tour à tour, les exposés attendus, sur la situation du groupement.

Le vote de l'assemblée renouvela sa confiance aux administrateurs qui ont conduit à de si grandes destinées le groupe du Nord ; en voici les résultats. Sont élus : président d'honneur, M. Pierre Delfortrie ; président actif, M. Marcel Verquin ; vice-présidents, MM. Claude Orcet, Georges Geslot ; secrétaire général, M. Robert Mory ; trésorier général, M. Maurice Blondeau ; administrateurs, MM. Marescaux, Dilly, Sollier, Facq, Lericq, Hutin, Closse, Gabériau, Muchembled. M. le docteur Louis Colavolpe aura le soin de soigner ses collègues de la P. M. L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée et un vin d'honneur fut servi aux présents.

La revue des Anciens étudiants des Facultés catholiques

Les organisateurs de la revue estudiantine qui doit être donnée samedi 11 février, à 20 h. 30, à la Salle industrielle, à Lille, nous prient de dire qu'ils se trouvent dans l'obligation devant le grand nombre des places déjà demandées par téléphone et par correspondance, de commencer dès aujourd'hui la location, 125, rue Meurein, à Lille.

La location qui était prévue pour les jeudi, vendredi et samedi 9, 10 et 11 février, à la Salle industrielle, n'aura pas lieu. Une grande partie de la Salle industrielle est déjà retenue et il est recommandé aux personnes qui désirent assister à cette revue, de s'assurer dès aujourd'hui les places nécessaires en louant, 125, rue Meurein, ou par téléphone : 237.25 à Lille.

NORD

Les douaniers saisissent une auto de fraude à Merville

Les douaniers d'Outtersteene ont saisi dimanche soir, à Sec-bois, près de Merville, une auto de fraude chargée de deux cents kilos de tabac belge. Les contrebandiers avaient pris le large avant l'arrivée des gabelous.

En hiver...
rien de plus agréable et de plus réconfortant qu'un
GENIÈVRE
...pur grain naturellement.

SOMME

Condamné au bagne, Bouffette, assassin de sa femme, tente de se suicider dans sa prison

Après le verdict qui le condamna, dernièrement, au bagne à perpétuité, pour avoir, ainsi que nous l'avons relaté, assassiné sa femme, Bouffette avait été ramené à la prison d'Amiens.

Profitant d'un moment d'inattention de ses gardiens, le prisonnier a essayé, dimanche, d'attenter à ses jours, en se pendant, au moyen de ses chaussettes liées bout à bout à une tirette métallique du vestiaire.

Fort heureusement, les geôliers purent intervenir à temps pour sauver Bouffette, qui sera, dorénavant, l'objet d'une surveillance spéciale.

Une fabrique d'appareillage électrique est partiellement détruite par un incendie à Amiens

UN MILLION DE FRANCS DE DEGATS

Lundi après-midi un incendie a détruit, à Amiens, une partie des ateliers de T.S.F et d'appareillage électrique d'une maison située boulevard Baraban.

Le sinistre est dû à un court-circuit. Les dégâts sont évalués jusqu'à présent à un million de francs.

BELGIQUE

A LA GLOIRE DE L'INFANTERIE FRANÇAISE

Les anciens combattants belges désirent que la souscription soit l'expression collective de l'amitié du peuple belge pour la France

Les Fraternelles des anciens combattants de l'infanterie, se sont constituées en « Comité belge du monument à la gloire de l'infanterie française », afin d'apporter leur collaboration active à l'érection du monument qui sera élevé à Paris, à la fin de cette année.

Elles lancent un appel au pays pour recueillir des souscriptions. On y lit :

Le Comité organisateur désire que la souscription soit l'expression collective de l'amitié du peuple belge pour la France et spécialement de sa reconnaissance envers les anciens combattants français, surtout.

Aussi la multiplicité des dons importe-t-elle davantage que leur importance : huit millions de Belges donnant chacun deux sous pour les fantassins français feraient un geste autrement émouvant que mille donateurs de cinq mille francs chacun.

Plus encore que le don importera la façon de donner. A cet effet, on suggérera aux souscripteurs d'accompagner leurs versements d'une phrase, d'une ligne, d'un mot exprimant leurs sentiments de reconnaissance pour la France et pour ses anciens combattants.

La souscription sera ouverte le 15 février.

Contre le trafic frauduleux des alcools et boissons spiritueuses

Un projet de loi du ministre des Finances

Le ministre des Finances, vient de déposer au Sénat, un projet de loi, tendant à créer des conditions favorables à la réduction de la consommation de l'alcool et à enrayer la multiplication des fabriques de liqueurs ou d'essences.

Des mesures très sévères sont prises, pour freiner, sinon arrêter complètement, la distillation et l'importation clandestines des alcools.

La loi entrera en vigueur sur un avis du ministre.

Le sac de l'exposition antifascite

La 21e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles a remis à une date ultérieure le prononcé de son jugement dans cette cause ; l'instruction ouverte, du chef de faux témoignage, à charge de deux témoins, n'étant pas clôturée.

Les événements d'Espagne

LA CAMPAGNE COMMUNISTE POUR L'INTERVENTION

Les manifestations se multiplient à gauche et à l'extrême-gauche contre la non-intervention en Espagne et pour l'aide à accorder au gouvernement républicain. Ce sont surtout les communistes qui mènent la campagne et lancent des appels enflammés à la lutte.

Le gouvernement maintient sa politique de non-intervention en accord avec la France et l'Angleterre.

« La Cité Nouvelle », organe des démocrates chrétiens, fait remarquer, à propos des provocations à la guerre que multiplient des hommes de gauche :

« Depuis que les événements se précipitent en Espagne, on assiste dans beaucoup de pays à une véritable campagne belliciste.

» De toute évidence, des forces agissent dans l'ombre pour provoquer l'explosion, pour briser les nerfs des peuples.

» Nous mettons nos lecteurs en garde contre cette psychose guerrière. Ceux qui poussent à la conflagration ont tout à gagner et rien, absolument rien, à perdre. »

L'anniversaire de la mort du roi Albert

Il y aura cinq ans, le 17 février, que mourut, dans les rochers de Marche-les-Dames, le roi Albert. A l'occasion de ce triste anniversaire, le drapeau sera mis en berne aux édifices publics et des services de « Requiem » seront célébrés dans les églises primaires.

Mortel accident d'auto

Un ouvrier d'usine, M. J. Kennes, de Lubeek-Saint-Bernard, revenant à vélo le long de la chaussée de Diest a été surpris par une automobile et projeté lourdement sur les pavés. Relevé grièvement blessé, il est décédé peu après.

BANQUE ET BOURSE
Toutes opérations par le
CRÉDIT DU NORD BELGE
32, rue du Fossé-aux-Lo